

Le Woippyzien

Mensuel d'information



Soirée Arts de Rue



Chasse aux œufs

En avril à Woippy



Soirée L'Occident
rencontre l'Orient

Au sommaire :

P3 / Portrait :
Gaétan Félici

P4 & 5 / Dossier :
Les gestes Citoyens

P6&7 / L'Agenda

P8 / État-civil / Divers



AU MOIS D'AVRIL À WOIPPY



C'est toujours un réel plaisir pour les enfants de participer à la traditionnelle chasse aux œufs organisée à Pâques par la municipalité.

Le **vendredi 4 avril**, de 18h30 à minuit, la traditionnelle et incontournable soirée intitulée **L'Occident rencontre l'Orient** aura lieu salle Saint-Exupéry. Organisé par la municipalité et l'association Woippy Événements, ce rendez-vous est ouvert aux familles. Au programme de cette belle rencontre : de la musique avec la présence de DJ Rachid qui entrainera petits et grands sur la piste de danse. Pas de fête sans restauration avec des mets orientaux tant salés que sucrés qui nous feront voyager. Pour cela des associations woippyennes seront parties prenantes à cet événement : la MJC Boileau Foyer Saint-Eloy proposera à la vente des mini-pizzas, mini-croissants salés et sucrés, des wraps au poulet, la MJC des 4 Bornes proposera à la vente des snacks salés et gâteaux, le Lien El Amel vendra des gaufres, crêpes, frites et barbes à papa, l'ASCW proposera à la vente du thé à la menthe, la buvette sera assurée par les bénévoles de Woippy Événements et l'ACTW (association culturelle turque de Woippy) vendra des spécialités turques chaudes et froides. Le traiteur Bienvenue chez Batoul nous enchantera avec ses tajines et couscous. Invitation au voyage encore avec des stands de parfums et savons aux effluves orientales et bien évidemment

son traditionnel henné. Les membres de la Maison Pour Tous tiendront un stand de jeux en bois.

Soirée L'Occident rencontre l'Orient
le **vendredi 4 avril de 18h30 à minuit**
Salle Saint-Exupéry - Entrée 2 €

Le dimanche 20 avril, de 10h à 11h, la traditionnelle chasse aux œufs aura lieu à Woippy Plage et au Parc du Patis. Comme chaque année, les enfants pourront participer à un défi selon leur âge : les enfants de moins de 6 ans auront pour mission de rapporter trois œufs blancs, ceux de 6 à 9 ans devront rapporter trois œufs de couleurs différentes et enfin ceux de plus de 10 ans devront glaner quatre œufs avec les lettres O-E-U-F. Les enfants qui auront réussi à relever le défi repartiront avec des lapins, poules et autres œufs en chocolat. Attention, il est inutile de rapporter plus d'œufs que demandés, la récompense reste la même. Pendant que les petits participants chercheront leur trésor, leurs parents pourront s'installer à une table et prendre un café ou un jus d'oranges offerts par la municipalité et partager ainsi un moment convivial. A noter que sur les deux sites, pas moins de 2 800 œufs seront cachés. Cerise sur le gâteau : deux petits œufs dorés seront parfaitement bien cachés à Woippy Plage et au Patis (un par site donc !) : à charge d'être trouvés par nos petits

aventuriers. Les deux enfants qui trouveront le Saint Graal repartiront avec un magnifique panier rempli de belles surprises élaborées par les employés du service des Espaces verts de la ville ainsi qu'un trophée Graouilly réalisé par le service communication de la ville. Alors croisons les doigts pour que la météo soit favorable et que le soleil soit de la partie car en cas de forte pluie, nous serons contraints d'annuler la manifestation. En tout cas, une chose est sûre : nous sommes ravis de retrouver les petits Woippyens ainsi que leurs parents à l'occasion de cet événement familial et rassembleur. Venez nombreux !

Chasse aux œufs

le **dimanche 20 avril de 10h à 11h**
à **Woippy Plage et au Parc du Patis**
Aucune inscription préalable
Manifestation gratuite

Le samedi 26 avril, de 19h à minuit, aura lieu la 2^{ème} édition de la soirée de cultures urbaines intitulée Arts de Rue salle Saint-Exupéry menée par Woippy Événements, la Ville de Woippy et l'INECC Mission Voix Lorraine. Des artistes aux univers éclectiques viendront présenter leur art en jouant les uns avec les autres, en se complétant, en étant en osmose totale. Que vous soyez des connaisseurs ou des profanes de la culture urbaine, venez en famille ou entre amis, à cette soirée dédiée à l'urban art. Au programme : dès 19h, DJ K-More assurera l'animation musicale. DJ K-More fait partie des 50 meilleurs DJ français. Omniprésent dans les bacs avec 8 albums à sa discographie, il est devenu une référence dans son domaine. Son style: house-electro, RnB-hip-hop, Ragga-Reggaeton et funk. Le show débutera à 19h30 avec une démonstration de football freestyle menée par Gautier Fayolle, 7 fois champion du monde. Ensuite les élèves de breakdance de l'école Jacques-Yves Cousteau, projet du dispositif de réussite éducative, feront une restitution de leur travail ; suivra une démonstration de breakdance avec l'association Mixcité menée l'artiste Sadat Sekkoum; puis les artistes Svent et Julieta feront un spectacle de beatbox qui est l'art d'imiter des percussions et des bruits avec sa bouche. Beatboxeur depuis 2007, Svent est artiste référent à l'INECC Mission Voix Lorraine. Julieta est vice-championne de France de beatbox. Les artistes Le J.o et Le Croiz donneront un concert de rap. S'en suivra une improvisation de rap. Le DJ K-More reviendra sur scène pour mixer et terminer la soirée en beauté.

Soirée de cultures urbaines «Arts de Rue»

Le **samedi 26 avril de 19h à minuit**
Entrée 3€. Les enfants de moins de 12 ans
doivent être accompagnés d'un adulte
Buvette sur place

GAËTAN FÉLICI :

"LA CARTE SCOLAIRE OBÉIT À UNE PROCÉDURE CADRÉE ET RÉGLEMENTÉE"

Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Metz-Nord, Gaëtan Félici joue un rôle primordial dans les onze établissements scolaires du premier degré de Woippy. Il nous donne un éclairage sur la carte scolaire souvent méconnue des parents.

On ne présente plus Gaëtan Félici tellement il est présent dans les manifestations diverses et variées qui ont lieu dans les six écoles maternelles et les cinq écoles élémentaires woippyennes. Avec une implication et un professionnalisme sans faille, il exerce deux missions : il est inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) du 1^{er} degré pour la circonscription de Metz-Nord qui compte pas moins de 55 écoles et œuvre également pour l'égalité filles-garçons dans les établissements scolaires du 1^{er} degré en Moselle en menant de nombreuses actions dans les écoles comme celle par exemple qui s'est déroulée début mars salle Saint-Exupéry et intitulée «Les Égalistiques». Un des gros dossiers qui est sur le bureau de Gaëtan Félici est celui de la carte scolaire. Concrètement, une ouverture ou une fermeture de classe est une mesure dite de "carte scolaire". Celle-ci repose sur une analyse des effectifs des élèves, à partir de laquelle sont répartis les postes d'enseignant. **« Beaucoup de parents croient à tort que c'est la mairie qui décide de l'ouverture ou de la fermeture de classe alors que c'est une mission dévolue à l'Éducation nationale »**, constate l'IEN. Et de poursuivre : **« L'établissement de la carte scolaire obéit à une procédure cadrée et réglementée. Que l'on soit à Thionville, Woippy ou Forbach, les règles et la procédure sont les mêmes : l'équité et l'égalité de traitement étant les maîtres-mots »**. À noter que pour la carte scolaire des établissements classés REP+ et ceux des quartiers prioritaires de la ville, les difficultés du quartier sont prises en considération. Concrètement, l'élaboration de la carte scolaire dure environ un an. Elle commence dès le mois d'octobre pour se terminer dix mois plus tard dans les jours qui suivent la rentrée car **« il y a encore un comptage en septembre, peu après la rentrée des enfants, et un réajustement est possible »**. La carte scolaire est une décision nationale : le ministère de l'Éducation nationale annonce la répartition des moyens et plus précisément le nombre de postes dans les différentes académies. La procédure de la carte scolaire est assez longue : **« Dans un premier temps, en octobre de l'année précédant la rentrée scolaire concernée, notre mission est de faire remonter à l'Inspection académique les effectifs prévisionnels des enfants scolarisés dans la commune »**. Ces prévisions sont ensuite transmises au rectorat et au Ministère de l'Éducation nationale. Deux mois après, le ministère notifie à l'académie (pour Woippy c'est l'académie de Nancy-Metz) le nombre de postes d'enseignants dont elle disposera pour l'année scolaire suivante. Puis le rectorat (qui couvre plusieurs départements) répartit ce nombre de postes entre les départements, puis le directeur académique des services de l'Éducation nationale décide de l'implantation des postes d'enseignants, donc du nombre de classes, dans les différents établissements du département. Ensuite, le maire est consulté sur les mesures envisagées pour la commune. En février, nouvelle étape : **« Le Conseil départemental de l'Éducation Nationale se réunit. Cette instance comprend le Préfet, le président du conseil général, des élus, des représentants des personnels, des usagers à savoir des parents d'élèves et associations complémentaires de l'enseignement public. Ce conseil donne un avis sur les mesures proposées »**. L'avis du conseil est transmis au directeur académique des services de l'Éducation



Parmi ses attributions, Gaëtan Félici, est responsable mosellan d'un groupe qui œuvre pour l'égalité filles-garçons dans les établissements scolaires du 1^{er} degré.

nationale auquel la décision finale appartient. Celle-ci est prise sous forme d'arrêté. Aux alentours de la mi-mai, les directeurs d'école sont invités à retourner auprès de la direction des services départementaux de l'éducation nationale le nombre d'élèves inscrits dans leur établissement scolaire. D'où l'intérêt pour les parents d'inscrire leurs enfants à l'école dès que les inscriptions sont ouvertes. Début juin, un comité est de nouveau réuni, à la suite duquel certaines mesures de retrait révisable ou d'affectation révisable peuvent être levées. À Woippy, comme ailleurs, un réajustement est toujours possible en septembre, peu après la rentrée des classes. Notre commune compte 101 classes (de la toute petite section de maternelle au CM2) dans les onze écoles : **« Apparemment pour l'année scolaire 2025-2026, les chiffres étant en stagnation, il n'y aura ni ouverture ni fermeture des classes à Woippy »**, conclut Gaëtan Félici.

Rappel : les inscriptions scolaires Pour la rentrée 2025-2026

sont ouvertes depuis le 10 mars auprès du service scolaire le lundi et le jeudi de 14h à 16h et le mercredi de 9h à 12h auprès de la mairie principale et de la mairie annexe. Pour les enfants rentrant en petite section de maternelle nés en 2022, pour les enfants rentrant en CP (pour ceux en grande section dans une école de la ville). Les documents à fournir sont un justificatif de domicile et le livret de famille ou un acte de naissance.

Contacts et renseignements :

service scolaire : tél. 03 87 34 63 19 / 03 87 34 63 13 / 03 54 48 85 15. Mail : ecoles@mairie-woippy.fr

PORTRAIT

AUX BEAUX JOURS : ON ADOPTE DES GESTES RESPECTUEUX ET PLEINS DE BON SENS

Le printemps montre tout doucement qu'il va être de retour. Nous allons tous changer nos habitudes hivernales, nous occuper de nos jardins, sortir, aller nous promener. Tout ceci en respectant des **règles de civisme élémentaires** que la rédaction du Woippygien vous rappelle ici.



Trottinettes oui mais en respectant les règles !

comme du tapage diurne, et se caractérisent par 3 éléments : la répétition du bruit, son intensité et sa durée. À contrario, les nuisances sonores qui interviennent de 22 heures à 7 heures du matin (musique à fond, bruits de pas, aboiements,...) sont considérées comme du tapage nocturne. Et dans ce cas, le bruit n'a pas besoin d'être répétitif, intense ou de durer très longtemps pour être jugé comme une infraction. L'émergence du bruit perçu par autrui ne doit pas être supérieure à 5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne, valeurs auxquelles s'ajoute un terme correctif en fonction de la durée (article R. 1336-7 du code de la santé publique). Les nuisances sonores suivantes peuvent être considérées comme du tapage : travaux, volume d'une télévision trop élevé, musique trop forte, bruits provenant d'animaux de compagnie, fête, dispute, appareils électroménagers bruyants, jeux bruyants, pétards ou feux d'artifices. Vous comprendrez aisément que cette réglementation a une raison : éviter les nuisances sonores qui pourraient engendrer des conflits de voisinage. Et tout simplement permettre le mieux vivre ensemble.

Restons au jardin et penchons-nous sur les déchets verts

Pour rappel : les déchets verts sont des végétaux de jardin ou de parc, notamment :

- Les tontes de pelouse (...pensez à garder quelques zones non tondues qui constituent des zones refuges)
- Les feuilles mortes
- Les résidus de taille de haies et arbustes
- Et les résidus de débroussaillage

Attention : le brûlage de ces déchets verts est strictement interdit, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Cela génère en effet des polluants : dioxyde de carbone mais surtout monoxyde de carbone, oxydes d'azote, particules fines... qui ont tous des effets néfastes sur la santé ! Sans parler du risque de propagation et donc de danger. Des alternatives vertueuses au brûlage des déchets verts existent ! Elles permettent non seulement un retour à la terre de ces matières, et offrent bien souvent un abri à toute sorte d'animaux. Parmi ces alternatives, la tonte mulching, qui consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place, et le paillage avec des feuilles mortes et des branchages broyés, qui seront appréciés par les hérissons, lézards, batraciens et insectes en tout genre. Le bois mort, les racines, les rameaux... peuvent également être entassés pour constituer une «haie morte» : en plus de la fonction écran, cette haie plaira aux oiseaux et petits mammifères ! Vous pouvez aussi composter vos déchets verts. Sachez que l'Eurométropole de Metz met gratuitement un composteur à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter par téléphone 03 87 20 10 00 ou sur le site internet <https://www.eurometropolemetz.fr>.

Après cet hiver relativement long et des journées synonymes de grisaille, nous attendons tous soleil et chaleur. Nos habitudes de vie vont inévitablement changer pendant quelques mois. Nous allons vivre plus à l'extérieur. Ce qui implique qu'il nous faudra respecter non seulement les autres mais aussi notre environnement. Voici quelques conseils et rappels de base.

Aux beaux jours, les travaux vont commencer dans les jardins

Attention donc aux nuisances sonores des outils de jardin dont l'usage est réglementé.

En application d'un

arrêté municipal du 23 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Petit mémento concernant les nuisances sonores

Contrairement aux idées reçues, les nuisances sonores ou tapages ne sont pas que nocturnes mais peuvent être diurnes. Les nuisances sonores qui interviennent la journée (de 7h à 22h) sont considérées

DOSSIER

eu. Bien sûr il vous est possible de déposer vos déchets verts dans une déchetterie. La plus proche de Woippy est la déchetterie de Metz-Nord (rue de la Houblonnière) dont les horaires sont les suivants : les lundi et jeudi : de 14h à 18h30. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 9h30 à 8h30. Le dimanche : de 9h30 à 12h30.

Woippy, on le sait tous est une ville où il fait bon vivre et se balader

Et notamment à **trottinette électrique et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)** dont l'usage est réglementé. Rappelons qu'un arrêté municipal du 4 juillet 2019 interdisant leur circulation sur la commune de Woippy a été pris. En effet, la circulation de ces EDPM, à l'exception des engins motorisés destinés aux personnes à mobilité réduite, est interdite sur les trottoirs, les voies de bus, dans les parcs, squares, jardins, stades municipaux, aires de jeux municipales, places et placettes de toute la commune ainsi que sur le site de Woippy Plage. Sur ces espaces, ces engins doivent être conduits à la main ou portés et les utilisateurs doivent poser pieds à terre afin de ne occasionner aucune gêne pour les autres usagers. Plus généralement, en préambule, sachez que l'EDPM est un véhicule terrestre à moteur et qu'il doit donc être assuré. **Ce qui est interdit :** le transport de passagers car c'est un engin à usage exclusivement personnel ; transporter des marchandises ; porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main ; comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants. **Ce qui est obligatoire :** depuis le 1^{er} septembre 2023, il faut désormais avoir au moins 14 ans pour avoir le droit de conduire un EDPM motorisé au lieu de 12 ans jusqu'alors. La nuit ou si la visibilité est réduite, vous devez porter des vêtements ou équipements rétro réfléchissants (gilet haute visibilité, brassards ou sac à dos réfléchissant etc). Enfin les EDPM et les trottinettes électriques doivent être limités à 25 km/h par leur fabricant. **Ce qui est hautement recommandé :** porter un casque adapté et attaché et des gants en toutes circonstances. Porter des vêtements ou des accessoires rétro réfléchissants et un dispositif d'éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant en toutes circonstances.

Woippy est une ville verte et dotée d'espaces verts et de parcs dont l'usage est réglementé par des arrêtés municipaux

Les aires de jeux du **Parc des Coteaux, de la rue des frères Vion, du secteur Pré Trompette, devant l'école Pierre et Marie Curie, de la rue des Basses Chavées, de la rue Jean-Pierre Pêcheur, de la Cour Jaslon, de la rue Joseph et Georges Janin, de la rue de la Chavée, de la rue de l'ancien Moulin, du Quartier du Ruisseau, des squares des Quatre Bornes, de l'hôtel de ville, Jean Monnet et du Martet** sont à la disposition du public du 1^{er} octobre au 31

mars (horaires d'hiver) de 8h à 20h et du 1^{er} avril au 30 septembre (horaires d'été) de 7h à 20h. Leur accès est interdit aux personnes majeures sauf si elles accompagnent un ou plusieurs enfants. L'utilisation des jeux est interdite aux personnes majeures. Dans tous ces sites, il est formellement interdit : de détériorer le mobilier urbain : jeux, revêtement, bancs, poubelles ou tout autre matériel servant à l'embellissement du site ou au bien public, ainsi que d'y faire des inscriptions ou d'y apposer des imprimés ; de monter sur les clôtures ceinturant le site ; de pénétrer au moyen de bicyclettes, trottinettes, planches à roulettes, rollers, cycles et engin motorisés ; de consommer des boissons alcoolisées ; de mendier, jouer de la musique, de se livrer à des jeux dangereux ; d'exercer des ventes ou manifestations diverses ; de tirer des pièces d'artifice (pétards, fusées...) ; d'amener des animaux ; de jouer au ballon ; de fumer et de manger. Afin d'assurer la sécurité, le bon ordre et la tranquillité du **Parc du Pâtis**, rappelons qu'il est formellement interdit : de monter sur les clôtures, arceaux, sièges, bancs et monuments et de se coucher sur les pelouses ou les bancs ; de salir les allées, gazons, massifs ou bosquets et d'y faire du traineau, du ski, de la luge ou des glissades par temps de gelée

et de neige, de pénétrer dans les bosquets et ou les massifs, de jeter des pierres ou autres objets dans les bassins et pièces d'eau, de s'y baigner, de pêcher ou de patiner ; de circuler ou de stationner dans les promenades, pelouses, massifs au moyen d'un véhicule quel qu'il soit (vélo, moto, voiture, quad, patins à roulettes, planches et assimilés...) tout moyen de locomotion autre que pédestre hormis les fauteuils pour handicapés ; de porter atteinte à la tranquillité et à la sécurité des promeneurs, de circuler en tenue indécente ; de consommer des boissons alcoolisées ; de toucher aux plantations, de grimper aux arbres et aux arbustes et de les mutiler, de cueillir des fleurs, fruits et feuilles ou graines et d'arracher ou de prendre des plantes ; de détériorer et de salir les bancs, les allées, les jeux, les fontaines, les monuments ou tout autre matériel servant à l'embellissement des jardins, ou au bien public, ainsi que d'y apposer des inscriptions ou des affiches ; de gêner la circulation ou en état d'ivresse ; de pénétrer sur le parcours du parc avec des chevaux, même tenus par la bride de leurs cavaliers ; d'exciter, d'agacer et d'incommoder les animaux d'exposition, de leur jeter des pierres et de pénétrer dans leurs enclos.

Et nos amies les bêtes...



Quand vous promenez votre fidèle compagnon, veillez à ce qu'il soit tenu en laisse et à ramasser ses déjections.

Avoir un animal à quatre pattes est un plaisir mais entraîne des obligations et des devoirs. À Woippy, un arrêté municipal a été pris imposant aux maîtres de tenir leur chien en laisse. **Les chiens doivent donc être tenus en laisse.** À contrario, la divagation des animaux en liberté est formellement interdite. Et ce pour la sécurité de tous mais aussi pour celle de votre plus fidèle compagnon. Sachez également qu'il est **interdit de laisser un animal domestique souiller les lieux publics par ses déjections.** Des sacs pour le ramassage des déjections canines sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et de la mairie annexe. Sachez que si vous ne ramassez pas les déjections de votre fidèle compagnon, vous encourez une amende de 35€. Nous comptons sur le civisme des propriétaires de chien.

RENCONTRE / CONCERT



Rencontre du dimanche
« Après-midi tous ensemble »
La rencontre du mois d'avril n'aura pas lieu exceptionnellement.

1^{er} Salon des métiers, de la défense et de la sécurité à Woippy
Mercredi 23 avril de 9h à 17h30
salle Saint-Exupéry à Woippy

De nombreux exposants seront présents afin de faire découvrir différents métiers, équipements et les technologies utilisés au service de la sécurité des citoyens. Des démonstrations auront lieu tout au long de la journée. Seront présents en outre la Police municipale de Woippy, les Douanes, le SDIS 57, la Légion étrangère...
Le programme complet est disponible sur le site de la ville de Woippy : <https://www.ville-woippy.fr/>
La circulation sera interdite place Debs du mardi 22 avril à partir de 20h jusqu'au mercredi 23 avril jusqu'à 21h.
Gratuit

Spectacle de théâtre La Perruche
Samedi 26 avril à 20h30 - 5^{ème} Borne
MJC des 4 Bornes et la Compagnie Les Complices
Un couple attend des amis pour le dîner, mais ceux-ci n'arriveront jamais... À chercher les raisons de cette absence, l'homme et la femme se disputent au sujet de leurs amis ?...
Tarif : 6 € la place,
Réservation possible dès le lundi 7 avril
au 07 81 79 24 52

Mardis récréatifs
Tous les mardis de 14h à 17h (horaire d'hiver)
salle Michel Bonnet
Association des séniors de Woippy centre
Jeux de cartes, Scrabble.

Rencontre des séniors
Tous les mercredis de 13h30 à 17h30
salle Igel à Saint-Eloy
Association des Jeunes de Plus de 60 ans
Activités diverses : jeux de société, cartes, discussions...
Café, thé et gâteau sont proposés à 16h et servis à table par nos bénévoles.
Bienvenue aux personnes qui souhaitent découvrir nos activités et animations.

Mardis des séniors
Tous les mardis de 14h à 18h- Foyer des Anciens
Foyer des Anciens des 4 Bornes
Au programme jeux, danses, suivi d'un moment de convivialité autour d'un goûter.
Renseignements auprès de Françoise Gouy
au 06 16 35 52 02

SPORTS

Gym « Pilates »
Tous les mercredis de 9h30 à 10h30
salle Michel Bonnet
Association des séniors de Woippy centre
Sous la houlette de la monitrice Emilie de la gymnastique douce, vous êtes les bienvenus, nous vous y attendons.
Renseignements auprès de Mme Charbonnier
au 06 16 55 63 43

Club de randonnée à Woippy
Association Zig Zag Rando
- Rando douce et rando santé les jeudis
Parcours urbain ou campagnard de 6 kms environ sur Woippy et alentours
Pour connaître les lieux de rendez-vous,
téléphonez au 06 51 12 28 18
- Randonnée les mardis et dimanches
- Marche nordique le samedi
Pour consulter notre site web :
<https://zigzagrando.com/wordpress/>
Pour tous renseignements, demande de test et programme, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <https://zigzagrando.com/wordpress/demande-dessai-gratuit>

Multisports pour les 10/14 ans

Gymnase du quartier du roi
Maison Pour Tous
Lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 18h à 19h
Tarifs : adhésion MPT obligatoire (12€)
Renseignements au 03 87 31 32 10
ou au 06 60 82 87 29

Cours de danse country
Tous les lundis et mercredis de 18h30 à 20h30
salle Michel-Bonnet
Association Memphis- Initiation à la danse country, cours animé par Laetitia et Loutte Bouvier.
Tarif : 50 € l'année puis 25 € pour la 2^{ème} personne de la même famille et gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés
Inscriptions et renseignements tout au long de l'année au 06 89 25 32 93 (appeler avant venue)

Gym douce
Tous les mardis après-midi de 14h à 15h
Halle du Chapitre
Association Lien El Amel

ÉDUCATION / PARENTS ENFANTS

Atelier entre parents
« Comment gérer sa To do list »
Judi 3 avril de 9h30 à 11h - 5^{ème} Borne
En partenariat avec la MPT, CS Agora et la MJC CS Boileau-Pré-Génie Saint-Eloy
Avec Jessica Moyon, sophrologue
Inscription auprès de la 5^{ème} Borne au 07 81 79 24 52

Atelier couture pour enfants (à partir de 8 ans)
Lundi 14 avril de 16h à 18h
Brico Borne, 6 rue du Général Morlot
Atelier couture dédié à la création d'une pochette à livre.
Tarif : 10 €, paiement avec la carte Brico, accompagnement gratuit des parents.
Inscription par mail : ecobornes@mjc4b.fr
ou au 07 69 46 81 31

Atelier en familles « je prends soin de ma famille SANS m'oublier »

Mardi 15 avril - 5^{ème} Borne
MJC des 4 Bornes en partenariat avec la MPT, le CS Agora et la MJC Boileau CS Saint-Eloy
Inscription auprès de la 5^{ème} Borne au 07 81 79 24 52
Atelier pour les jeunes parents
Mardi 22 avril - départ à 8h45
(direction la Maison des bébés à Metz)
Développement de nos tous petits
Inscription auprès de la 5^{ème} Borne au 07 81 79 24 52

Atelier entre parents
Jeudi 24 avril à 18h - 5^{ème} Borne
MJC des 4 Bornes
C'est quoi le consentement ?
Comment on l'apprend à nos enfants ?
Inscription auprès de la 5^{ème} Borne au 07 81 79 24 52

Espace famille (hors vacances scolaires)

Les mercredis de 14h à 16h - Atrium
Accueil des familles par la médiatrice sociale.
Sur inscription.
Tarif : adhésion à la MPT.
Renseignements auprès de la MPT au 03 87 31 32 10
ou au 06 60 82 87 29

CENTRES AERES

Centre de loisirs pour le 4/11 ans
Du lundi 7 au vendredi 17 avril de 13h30 à 17h
Les tarifs varient en fonction du quotient familial.
Documents à fournir : attestation CAF, quotient familial, photocopie du carnet de vaccination obligatoire.
Inscription en Mairie
du lundi 31 mars au vendredi 4 avril de 9h à 11h30
et de 13h30 à 16h30 sauf le vendredi 16h

Ouverture inscription centre aéré de printemps pour les 4/10 ans
Du 7 au 17 avril dans les 3 groupes d'âges
Maison Pour Tous
Tarif : entre 60 € et 125 € la semaine selon QF CAF.
Bons ATL CAF acceptés.
Inscription à partir du lundi 10 mars de 9h à 11h et de 14h à 19h.
Renseignements au 03 87 31 32 10
ou au 06 60 82 87 29

Centre loisirs
Du 7 au 17 avril - 5^{ème} Borne
MJC des 4 Bornes
Pour les enfants de 3 à 9 ans
« Les médias dans tous leurs états »
Pour les pré-ados et ados de 9 à 17 ans
« Bouge tes vacances »
Inscriptions et renseignements auprès du secteur enfance-jeunesse au 07 76 09 55 02

EMPLOIS

La Mairie de Woippy recherche :
- Agent administratif contractuel : 3 ans renouvelable dans la limite d'une durée de six ans maximum.
- Agent de maintenance polyvalent voirie : contractuel recruté sur 3 ans renouvelable dans la limite d'une durée maximale de 6 ans.
- Policier municipal
- Directeur de centre de loisirs : contrat vacataire de 25h
Les courriers sont à adresser à la Mairie
ou par courriel à courrier@mairie-woippy.fr

Véolia recherche :
un **Electromécanicien en CDD** 1an sur Florange et un **responsable d'équipe** sur Moulins-lès-Metz, **agents de Travaux Publics** et **des opérateurs d'usines**

Quick recrute plusieurs postes :
des employés polyvalents, managers et directeur

Association Travailler en Moselle recherche :
des **ouvriers en Espaces Verts** sur 35h contrat de 4mois renouvelable et **des aides ménagères** contrat de 1mois renouvelable.

L'AGENDA

Co Metz recrute : toujours **des téléconseillers à temps pleins en cdi**

Le magasin Best Fresh Market recrute :
des **employés libre-service** 35h en CDD de 6 mois /
un boucher en 35h en CDD avec une expérience
de 1an et **un Comptable** avec une formation comptable
de bac+2.

**Se rapprocher de la Maison de l'Emploi
et de la Formation**
3 rue du Chapitre à Woippy. Tel : 03 87 31 95 87

DIVERS

Atelier Naturopathie « Micro-nutrition »

Mardi 1^{er} avril de 18h30 à 19h30
Brico borne, 6 rue Général Morlot
MJC des 4 Bornes- Tarif : 10 € la séance
Paiement avec la carte brico pour les ateliers payants.
Sur inscription au 07 69 46 81 31
ou par mail ecocitoyennete@mjc4b.fr

Atelier Do It Yourself : initiation au macramé

Vendredi 4 avril de 10h à 12h
Brico Borne, 6 rue du Général Morlot
Initiation au macramé et apprenez à créer
de magnifiques objets décoratifs et personnalisés
à partir de simples fils. (création d'une feuille
et apprentissage des nœuds de base).
Tarif : 5 € / paiement avec la carte Brico disponible au
secrétariat de la MJC CS des 4 Bornes.
Inscription par mail : ecoborne@mjc4b.fr
ou au 07 69 46 81 31

Visite musée au Fil du Papier et visite de Pont-à-Mousson

Samedi 5 avril à 13h15
Rendez-vous devant la Mairie de Woippy
Société d'Histoire de Woippy
Sortie en co-voiturage - Tarif : 15 € pour les adhérents
et 20 € pour les non-adhérents.
Réservation par mail auprès de joldoub@gmail.com
jusqu'à début avril

Atelier crochet

Samedi 5 avril de 10h à 12h – Brico borne
MJC des 4 Bornes- Atelier granny Crochet. Tarif : 15 €
Paiement avec la carte brico pour les ateliers payants.
Sur inscription au 07 69 46 81 31
ou par mail ecocitoyennete@mjc4b.fr

Atelier tricot (nouveau)



Samedi 5 avril de 14h à 16h
Brico Borne, 6 rue du Général Morlot
MJC des 4 Bornes- Tricot circulaire dédié
à cette technique moderne et pratique.
Tarif : 15 €, paiement avec la carte Brico disponible
au secrétariat de la MJC des 4 Bornes.
Inscription par mail : ecobornes@mjc4b.fr
ou au 07 69 46 81 31

Inscription à l'élection de la Reine des Fraises 2025.

Bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie,
à la mairie annexe et sur la page facebook de la Ville :
Ville de Woippy (57).

Le bulletin est à déposer avant le lundi 7 avril
à l'accueil de la Mairie ou par mail :
reinedesfraises@gmail.com

La participation est gratuite pour cela il faut être âgée
de plus de 18 ans. De nombreux cadeaux sont à gagner !

L'AGENDA

DIMANCHE 6 AVRIL 2025

La Quentinoise

34^{ème}
édition



Belle marche à la découverte du Mont Saint-Quentin
4 parcours au choix



Départs de 8h à 14h

BAN-SAINT-MARTIN : Centre Socio Culturel "Le Ru Ben"
PLAPPEVILLE : Salle Polyvalente, 25 rue du Gal de Gaulle
LORRY-LES-METZ : Espace Philippe de Vigneulles
WOIPPY : Salle Michel Bonnet
LONGVILLÉ-LES-METZ : Mairie/Ecole - rue Schuman
SCY-CHAZELLES : Le Lavoir - Route de Longvillle
MOULINS-LES-METZ : Château Fabert
LESSY : Salle des Fêtes
SAINT-HIPPOLYTE : Parc de la Mairie
DEVANT-LES-PONTS : La Famille Lorraine - 74 rue de La Ronde

Infos : 06 33 90 02 73



Grande tombola de printemps

Mercredi 9 avril à partir de 14h30
salle Igel au Foyer Saint-Eloy
Association ADJP60
Tobola ouverte à tous grâce à la générosité
des commerçants de Woippy et environs
et de ces donateurs.
Tarif : Billet à 5 € (pas de perdants).

Atelier du goût

Mercredi 9 avril de 10h à 12h
Brico Borne, 6 rue du Général Morlot
MJC des 4 Bornes
Atelier culinaire autour du fenouil,
un légume aux multiples vertus et saveurs.
Tarif : gratuit, places limitées à 6 personnes.
Inscriptions par mail : ecobornes@mjc4b.fr
ou au 07 69 46 81 31

Stage "Vers une vie épanouie"

Dimanche 13 avril de 9h à 12h30 – MPT
Maison Pour Tous
Ateliers pour révéler le potentiel et retrouver
l'harmonie. Un investissement en vous-même
pour une vie plus équilibrée, épanouie et harmonieuse.
Deux autres stages à venir en avril et en juin
Avec Stella Lellouche, psychothérapeute.
Renseignements et inscriptions au 06 26 80 05 80 ou
par mail lellouchestellaprof@gmail.com

Atelier cuisine suivi d'un repas

Dimanche 13 avril – Halle du chapitre
Association Lien El Amel

CASTING
Musique danse

TU AS UN TALENT CERTAIN POUR LA MUSIQUE ET/OU LA DANSE ?
NOUS OFFRONS LA POSSIBILITÉ AUX HABITANTS(ES) DE
WOIPPY DE MONTER SUR SCÈNE LORS
DES FEUX DE LA SAINT JEAN QUI SE FERA SUR LE
THÈME DE LA MUSIQUE

SAMEDI 21 JUIN 2025 APPELEZ LE
DÈS 20H00 07.68.22.17.66
FOYER SAINT ELOY

Atelier réparation de vélo

Mercredi 16 avril de 17h30 à 19h30
Brico Borne, 6 rue du général Morlot
MJC des 4 Bornes en partenariat
avec l'association les Cyclottes
Atelier réservé aux femmes. Tarif : gratuit
(merci de préciser la problématique en amont)
Inscriptions par mail ecobornes@mjc4b.fr
ou au 07 69 46 81 31

CHASSE aux OEUFS

DIMANCHE 20 AVRIL DE 10H A 11H
à Woippy Plage et au Parc du Pâtis

Pour les moins de 6 ans : rapporter 3 oeufs blancs
Pour les 6/9 ans : rapporter 3 oeufs de couleurs différentes
Pour les plus de 10 ans : rapporter 4 oeufs avec les lettres O-E-U-F

Il est inutile de rapporter plus d'oeufs, la récompense reste la même !

L'Oeuf en Or à Remporter !

Manifestation annulée en cas de fortes pluies.

Brocante – vide-dressing

Dimanche 27 avril de 8h à 18h – Halle du Chapitre
Association Lien El Amel
Tarif : 5 € le mètre (possibilité d'avoir table et chaises).
Réservation auprès de Fatiha au 06 72 40 44 98

Cours de dessin/peinture pour adultes ouvert à tous, débutants comme initiés...

Chaque mardi de 14h15 à 16h45 - MPT
Association Maison Pour Tous
Venez découvrir les bases du dessin et de la peinture,
la pratique de différentes techniques : pastels, huile,
acrylique, aquarelle et autres sur demande.
Apprendre petit à petit, jouer avec les couleurs dans
une belle ambiance où chacun se découvre, échange
et partage. Prendre du plaisir et du temps pour soi.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer !
Inscription possible en cours d'année.
Informations auprès de la MPT au 03 87 31 32 10

Vivre au jardin

Les lundis et vendredis de 16h à 17h30
Jard'Insolite, rue de Lorraine- MPT
Ne manquez pas le programme de réouverture :
compostage partagé, animations natures, découverte
de la marre pédagogique, médiation animale,
ouverture de la maison des lombrics...- Tarif : gratuit
Renseignements au 03 87 31 32 10
ou au 06 60 82 87 29

Bibliothèque Pour Tous

Le mardi et vendredi de 16h à 18h30
Vous trouverez sur notre portail internet
https://bibpourtouswoippy.fr
Nos derniers achats de mars,
ainsi que l'ensemble de nos ouvrages.
Dans le cadre de l'abonnement familial annuel,
le prêt de livre enfant est gratuit.

DIVERS

Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annonçons dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippyen. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1^{ère} semaine du mois suivant (ex : septembre + 1^{ère} semaine d'octobre), par e-mail : journal@mairie-woippy.fr
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie.
Par téléphone au **03 87 34 63 41**

Renouvellement des titres d'identité c'est le bon moment !

En prévision des vacances d'été et des examens de fin d'année scolaire, qui constituent des périodes de forte demande de titres, nous vous invitons à vérifier dès à présent la validité de vos titres d'identité et à les renouveler si besoin.

**L'OCCIDENT
rencontre
L'ORIENT**

Esmeralda
et ses
danseuses

DJ Rachid

VENDREDI 4 AVRIL 2025
salle Saint-Exupéry | à partir de 18h30 | **Entrée 2€**/personne

Logos: Woippy, Maison Woippy, Mairie de Woippy, A.C.T.W., etc.

WOIPPY
Salle Saint-Exupéry
Mercredi
23 AVRIL 2025
de 9h à 17h30

**1^{er} Salon
des MÉTIERS
de la DÉFENSE
et de la SÉCURITÉ**

ENTRÉE LIBRE
à partir de 12h

> OFFRES D'EMPLOI
> FORMATIONS
> INFORMATIONS
> RECRUTEMENTS
> DÉMONSTRATIONS

Logos: Mairie de Woippy, RAID, etc.

Le Woippyen
Mensuel d'Information

En avril à Woippy

Au sommaire :
- Le Woippyen
- Les associations
- Les services
- Les événements
- Les contacts

Le Woippyen / n°85

Dépôt légal : **AVRIL 2025** / Édité par Ville de Woippy
Siège : 1 place de l'Hotel de Ville - 57140 Woippy
Mail : courrier@mairie-woippy.fr
Directeur de la publication et de la rédaction : Bertrand Patrzek
Rédaction : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin
Conception - Mise en page - Impression : Indola Presse
Tirage : 7000 exemplaires

Des permanences pour être le relais entre la police et la population

William Thouvenin, retraité et réserviste de la Police nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, assurera des permanences pour être le relais entre la police et la population.

**La prochaine permanence aura lieu
le mardi 29 avril de 10h30 à 11h30
Hôtel de Ville de Woippy**

Uniquement sur rendez-vous via cette adresse mail :
william.thouvenin@interieur.gouv.fr

**Marché
hebdomadaire**
Tous les vendredis matin
de 8h30 à 12h
Place du Chapitre
Quartier Saint-Eloy
Plus de 100 exposants



ÉTAT-CIVIL

Ils sont venus au monde...

Yori SCHREPEL, le 1^{er} janvier 2025
Ariane, Eve TAMBORRINO, le 3 janvier 2025
Alya DAOUDI, le 3 janvier 2025
Alessio FITTANTE, le 20 janvier 2025
Rinesa MURATI, le 2 février 2025
Dary Gabriel PAWLOWSKI, le 7 février 2025
Ayoub MIMECHE, le 9 février 2025

Ils se sont unis...

Nestor SIÉWÉ DJIEKO et Françoise NGO NJOK,
le 14 février 2025
Valentin FRANÇOIS et Nympha Vashi DADLANI,
le 19 février 2025

Ils nous ont quittés...

André MISZTAL, le 2 février 2025
Marcel BURDULEA, le 20 janvier 2025
Nicola GARIERI, le 22 janvier 2025
Charlotte HEITZ veuve JACQUES, le 13 février 2025
Raymond ZAHM, le 21 février 2025
Rachel NAVET épouse KOLLMANN, le 25 février 2025
Agnès BERLAN épouse WEBERT, le 27 février 2025
Christiane MONNIER épouse GINDT, le 28 février 2025
Charlotte POMPEY veuve JURDZIAK, le 6 mars 2025
Aline SEIGNERT veuve LAURENT, le 8 mars 2025